



LIVRET SALARIAL

ÉLECTIONS GPVL 2013

Comite d'Entreprise Délégués du Personnel



Groupama
Paris Val de Loire

**POUR TOUT SAVOIR DES ENJEUX
QUI TE CONCERNENT !**



POURQUOI UN LIVRET SALARIAL ?

Chèr(e) Collègue Employé(e), Cadre Technique et Cadre Encadrant de Groupama Paris Val de Loire,

Les élu(e)s, mandaté(e)s, candidat(e)s et Adhérent(e)s de la CGT.PVL considèrent qu'un large partage de l'information syndicale, sociale et économique avec tous les salariés est essentiel à la construction d'un collectif de travail responsable et conscient des enjeux qui le concerne.

L'échéance électorale de cette fin d'année 2013 nous a semblé une période incontournable pour rappeler les aspects essentiels de l'action et des ambitions concrètes de la CGT.PVL au service des salariés de GPVL.

Le présent livret a pour objectif de remplir cette mission d'information mais également de dialogue avec les forces vives de notre entreprise afin de donner à chacun les moyens de comprendre pourquoi « soutenir, voter et adhérer à la CGT.PVL » est une action nécessaire pour bâtir notre avenir individuel et collectif positif.

Nous te remercions, par avance, de l'attention que tu porteras à cette démarche et au soutien que tu apporteras à notre engagement à tes côtés.

Les élu(e)s, mandat(é)s, candidat(e)s et adhérent(e)s de la CGT.PVL



SOMMAIRE DU LIVRET

POUR QUELLES INSTANCES VOTER ?

Page 4

LES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATIVITÉ ?

Page 8

QUAND ET COMMENT VOTER ?

Page 10

C'EST QUOI LA CGT ?

Page 12

LA CGT.PVL A-T-ELLE RAISON ?

Page 18

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Page 26

**QUELLES AMBITIONS CGT.PVL POUR
LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES
ET LES OEUVRES SOCIALES DU CE ?**

Page 30

QUELS SONT LES CANDIDAT(E)S DE LA CGT.PVL ?

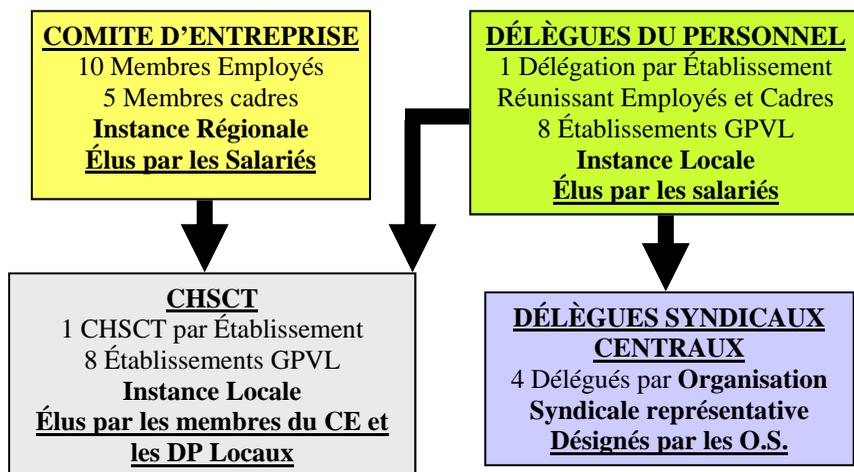
Page 44

PAROLES DE SALARIE(E)S DE GPVL !

Page 68

POUR QUELLES INSTANCES VOTER ?

Les mandats des Membres du Comité d'Entreprise de Groupama Paris de Val de Loire et ceux des Délégués du Personnel des divers établissements qui composent notre Caisse Régionale arrivent à échéance fin 2013.



Le renouvellement de vos **Représentants du Personnel** est une étape importante dans la vie sociale de l'entreprise. Fruit d'une dure conquête sociale historiquement portée par la CGT, votre droit à élire des représentants au sein de votre entreprise constitue une véritable chance de participation au dialogue social au sein de celle-ci. C'est surtout le moyen de choisir les représentants que vous jugez aptes à

porter votre voix sur tous les sujets qui concernent votre devenir salarial et celui de l'entreprise.



Les membres du **Comité d'Entreprise** sont en charge du dialogue social avec la Direction au niveau régional. Ils sont en charge d'analyser **toutes les questions économiques, organisationnelles et sociales qui concernent la bonne marche de l'entreprise** et que l'employeur doit leur soumettre pour avis. Ils sont également en charge de **définir la politique de gestion des œuvres sociales au bénéfice de l'ensemble des salariés** de GPVL. Ils participent aussi à la désignation des membres des **CHSCT** des divers établissements de l'entreprise qui interviennent sur tout ce qui touche aux **conditions de travail des salariés**.



Les **Délégués du Personnel** quant à eux, sont en charge, dans chaque établissement, de la défense des **intérêts et droits des salariés**, ils sont notamment les garants des libertés individuelles au travail dans un cadre local. Ils peuvent

accompagner les salariés dans la gestion des situations individuelles ou collectives. Ils participent également à l'élection des membres CHSCT de leur établissement.



Les Délégués Syndicaux Centraux, directement nommés par les organisations syndicales représentatives, sont en charge de la négociation et de la signature des divers accords d'entreprise qui constituent la plate forme sociale de GPVL.



Le Comité d'entreprise, les Délégués du Personnel et les membres des CHSCT se réunissent, régulièrement avec les représentants de la Direction. Ces séances donnent lieu à des procès verbaux ou comptes rendus, mis à disposition des salariés pour information des échanges et revendications portées par les représentants du personnel et les organisations syndicales.





Votre vote pour ces diverses instances va déterminer qui et donc quelle organisation syndicale sera représentative et majoritaire au sein de ces diverses instances. Du poids électoral que vous donnerez aux candidat(e)s des diverses organisations syndicales dépendra la nature et la force du dialogue social dans l'entreprise. De ce même poids électoral dépendra la politique de gestion des œuvres sociales qui vous sont destinées.

Votre participation à ces élections déterminera pour 4 ans quell(e)s seront vos futur(e)s interlocuteurs et soutiens syndicaux, quelle sera la nature, l'efficacité et la force d'expression de vos droits et intérêts dans l'entreprise mais aussi dans le groupe.

Ces élections sont un rendez-vous démocratique et social important auquel nous vous convions à participer. Elles déterminent les moyens que vous décidez de donner à vos élu(e)s pour bâtir et accompagner votre avenir salarial au sein de GPVL.



LES ENJEUX DE LA « REPRÉSENTATIVITÉ » ?

La CGT est actuellement la première organisation syndicale représentative de France.

La CGT.PVL est, actuellement et au sein de GPVL, la deuxième organisation syndicale « représentative » tous collèges (employé(e)s & cadres) confondus. Elle peut, à ce titre et grâce à vous, négocier et signer les accords d'entreprise.



La place de la CGT.PVL au sein de Groupama Paris Val de Loire est d'abord le fruit de votre participation au dialogue social et de votre vote. Votre soutien est le moteur essentiel de notre capacité syndicale à faire valoir vos intérêts au sein de l'entreprise. Notre représentativité en est la conséquence.



Demain, pour agir mieux encore et rester un acteur incontournable du dialogue social dans l'entreprise, la CGT.PVL doit être plus forte et plus présente grâce au soutien électoral que vous apporterez à ses candidats.

Par votre futur vote, le nombre d'élu(e)s CGT.PVL déterminera demain :

- La force de notre influence syndicale dans le dialogue et la négociation avec l'employeur.
- Le poids démocratique de notre organisation syndicale sur les futures orientations de la politique de gestion des œuvres sociales du CE.
- Les moyens syndicaux accordés par la représentativité au travers du droit syndical pour instruire et analyser les dossiers qui vous concernent.
- Les moyens humains d'offrir une meilleure proximité à tous les salariés par le nombre de ses élu(e)s locaux et régionaux.

Dans le contexte actuel et futur de Groupama, votre choix électoral de donner aux candidat(e)s de la CGT.PVL une représentativité probante dans toutes les instances sociales de GPVL sera, donc, déterminant pour influencer concrètement et efficacement sur les grandes orientations sociales, économiques ou organisationnelles de l'entreprise et du Comité d'Entreprise pour ces 4 prochaines années.

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins LA CGT

QUAND ET COMMENT VOTER ?



Conformément à l'accord d'entreprise régissant les élections professionnelles au sein de GPVL, les élections des membres du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel s'effectuera par voie électronique.

Vous disposerez, avant l'ouverture des périodes de vote, d'un identifiant spécifique et strictement personnel qui vous permettra de voter depuis votre poste de travail, d'un poste dédié dans votre établissement de rattachement ou de chez vous sur votre propre ordinateur. Nous vous invitons à porter attention et conserver cet identifiant. Il déterminera votre capacité à participer à ces élections.

En cas de perte, vous pourrez néanmoins formuler une demande de nouvelle attribution d'un identifiant personnel auprès de la DRH selon les délais et dispositions qui seront détaillés par une note de service spécifique.

Le vote électronique est prioritaire et seuls les salariés absents pendant la période des élections pourront voter par correspondance grâce aux documents spécifiques qui leurs seront adressés sur demande par la DRH.

Comme par le passé, ce vote se fera sur la base de listes électorales présentées par les diverses organisations syndicales présentes dans l'entreprise dans les collèges que sont les « **EMPLOYÉS** » et « **CADRES** » de GPVL. Vous aurez à voter exclusivement dans le collège qui correspond à votre statut dans l'entreprise.



Nous attirons votre attention sur le fait de bien valider l'ensemble des candidats de la liste de votre choix afin de permettre l'optimisation des voix obtenues par la liste qui retiendra votre suffrage.

Vous pourrez accéder à plusieurs reprises sur le site de vote afin de consulter les professions de foi des diverses listes candidates tant que vous n'aurez pas validé votre vote pour le CE (régional) et les DP (local). Une fois votre choix validé pour chacune de ces instances, vous ne pourrez plus accéder au site de vote. Il est donc important de ne valider votre vote qu'une fois que vous avez définitivement arrêté votre choix pour la liste qui retient votre soutien dans chacune de ces instances.

Les élections des membres du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel sont organisées sur la base d'un scrutin à 2 tours.

Les périodes de votes programmées par voie d'accord entre l'employeur et les organisations syndicales seront les suivantes :

1er Tour
du 14 au 20 novembre 2013
2ème tour
du 5 au 11 décembre 2013



C'EST QUOI LA CGT ?

Depuis sa création en 1895, la Confédération Générale du Travail n'aura eu pour raison d'être et objectif que de faire valoir et défendre les intérêts des salariés.

POUR :

- L'augmentation des salaires, traitements, rentes et pensions.
- La suppression des abattements de zones.
- Le retour aux 40 heures sans diminution de salaires.
- Les 3 semaines de congé payé pour tous.
- La réduction des cadences infernales.

Tout au long de son histoire de plus d'un siècle, la CGT aura été en pointe de toutes les luttes sociales pour satisfaire aux objectifs de justice sociale des salariés.

Fort du soutien des salariés et de l'engagement de ses militants dans les pires moments de l'histoire de notre pays, la CGT aura été prépondérante, souvent au prix du sang versé, à la création des éléments fondateurs des droits dont bénéficient aujourd'hui l'ensemble des salariés français.

Fruits des luttes sociales, des sacrifices et de la mobilisation de ses militants, nous pouvons citer ici les plus essentielles conquêtes de la CGT :

- **La Sécurité Sociale**
- **Les Congés Payés**
- **Le droit à la Retraite à 60 ans**
- **La création des Délégués du Personnel**

- La semaine de 40 heures
- La création des Comités d'Entreprise

Syndicat non corporatiste et présent dans toutes les branches d'activité de la société française mais également au niveau international au travers de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), la CGT s'engage, aujourd'hui comme hier à défendre et améliorer la vie de tous les salariés.



Dans une société en mutation constante, la CGT est une force de propositions et de réformes qui ne sous estime pas le poids des réalités et moins encore les intérêts passés, présents et futurs des salariés.

Toujours critiquée par celles et ceux qui, par avidité, mettent tout en œuvre pour entretenir les salariés dans l'isolement, le silence social et la dépendance économique, la CGT reste, dans un monde dominé par la financiarisation de nos économies, fidèle à ses engagements éthiques et à son indépendance politique.



Loin des images d'Épinal alimentées par celles et ceux qui ne conçoivent l'avenir social et économique des salariés que pour leur imposer toujours moins de droits et de ressources, la CGT continue, avec courage, à travailler à une société équilibrée qui ne se construise pas sur le dos des plus humbles mais au bénéfice de tous.

Consciente de la nécessité d'un syndicalisme fort pour contre balancer le pouvoir écrasant des tenants de l'économie, la CGT prône un syndicalisme rassemblé, un salariat impliqué et une citoyenneté engagée.



La CGT.PVL, au sein de Groupama Paris Val de Loire, est l'héritière de cette histoire sociale. Elle vise tout autant à fédérer et faire entendre les espoirs présents et futurs des salariés de notre entreprise.

Ses membres, employés et/ou cadres, sont des salariés à part entière de GPVL et sont, à ce titre, parfaitement concernés et impliqués dans les grands sujets qui touchent au quotidien des salariés cadres, cadres techniques et employés de l'entreprise.



Mobilisés pour porter et fédérer la parole des salariés, les militants de la CGT.PVL le sont également pour exprimer, avec pragmatisme et lucidité, ce qu'individuellement les salariés ne peuvent ou peinent à revendiquer.

Au plus près du terrain, ils défendent, soutiennent et accompagnent collectivement et/ou individuellement les salariés dans tous les domaines de la vie en entreprise.

Ils sont un rempart autant qu'un repère au sein duquel la démocratie sociale s'exprime pleinement pour répondre à l'attente et aux besoins des salariés de GPVL.

Bâtir des perspectives pérennes et positives pour tous les salariés de l'entreprise est la seule réalité fondamentale de l'action CGT.PVL.



Cependant, pour être efficace et entendue, cette action doit être « représentative » grâce à l'implication et le soutien de la majorité des salariés.

Ne pas soutenir directement ou indirectement l'action syndicale CGT.PVL au sein de l'entreprise, c'est prendre le risque d'être toujours plus à la merci de celles et ceux pour lesquels votre statut de salarié, votre droit à un emploi et à des conditions de travail décentes sont une « charge » intolérable ou un frein à la prétendue « compétitivité » des entreprises alors même que vous en êtes la vraie richesse.



Par votre vote en cette fin d'année 2013, il vous appartiendra de décider si vous souhaitez être dignement défendu et accompagné par un syndicalisme engagé et responsable ou si vous souhaitez cautionner celles et ceux qui vous destinent, demain comme ils l'ont déjà fait hier, à avoir toujours moins de droits et de perspectives d'avenir.

Clairement et fermement, la CGT.PVL ne cautionne pas une chimère d'« évolution » du monde travail dont vous seriez les seuls à devoir en assumer les contraintes.

Que vous le souhaitiez ou non, vous êtes au cœur des luttes sociales qui opposent depuis la nuit des temps ceux qui détiennent le pouvoir économique à ceux dont on exploite la force de travail.

Celles et ceux qui imaginent, quel que soit leurs statuts ou leurs fonctions au sein de notre entreprise, que les motivations qui régissent le monde du travail sont différentes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier prennent le risque certain, en cette période de crise profonde, de se réveiller tardivement avec de sérieuses déconvenues au sein d'un monde toujours plus injuste.

Si nous voulons conserver, au sein de notre entreprise, un emploi et des conditions de travail acceptables, ce n'est

pas en attendant le bon vouloir de notre employeur ou en se berçant de nos propres illusions et craintes que nous pourrions y parvenir.

C'est en étant collectivement et individuellement partie prenante de notre avenir que nous pourrions en récolter les fruits. La plateforme sociale de Groupama, dont chacun se félicite aujourd'hui, n'est pas un hasard ni un cadeau tombé du ciel. C'est le fruit de nos revendications portées, de nos luttes engagées et de notre volonté collective assumée.

Vouloir conserver ce qui fut si dur à obtenir pour les salariés n'est pas faire montre d'archaïsme ou d'immobilisme social et syndical mais simplement de bon sens. C'est naturellement ce que nous cherchons tous à faire lorsque cela concerne nos intérêts privés, familiaux ou communautaires.

Le syndicalisme CGT.PVL n'est rien d'autre que cette volonté transparente et honnête portée par le courage et la lucidité au service de la « communauté » des salariés !

Il y a ceux
qui parlent
de la défense
des salariés
et...

**CEUX QUI
LA FONT !**

LA CGT PVL A T-ELLE RAISON ?

Bien que syndicat non majoritaire à l'issue des élections de 2009, la CGT.PVL a pris toutes ses responsabilités dans les instances du personnel et notamment dans la gestion du Comité d'Entreprise. Cette implication des élu(e)s de la CGT.PVL s'est traduite, notamment, par la prise en charge active des Présidences des Commissions :

ÉCONOMIQUE INFORMATION ET AIDE AU LOGEMENT PRESTATIONS INDIVIDUELLES

Au sein du CE de GPVL, la CGT.PVL aura pleinement assumé sa place de deuxième organisation syndicale de l'entreprise en assumant également le Secrétariat Adjoint de cette instance. Ses élu(e)s auront porté, partout et dans le respect du rapport de force démocratique, la parole et les intérêts de tous les salariés.

Attentifs aux attentes et porteurs des demandes de tous les salariés qu'ils soient employés ou cadres de GPVL, les élu(e)s de la CGT.PVL ont œuvré, avec constance, à l'amélioration des droits et bénéfices accordés à la collectivité au travers de la politique sociale du CE.



C'est, pour autant, au travers de son action syndicale vis à vis de l'employeur que, durant ces 4 dernières années, la CGT.PVL aura démontré toute son acuité et la justesse de son action au sein de Groupama.



Dans une entreprise et un groupe grisé de ses propres illusions, la CGT.PVL aura été la première et la seule organisation syndicale à mettre en garde les dirigeants de l'entreprise et les salariés des graves dangers économiques et sociaux auxquels nous étions exposés.

C'est la seule organisation syndicale qui aura dénoncé, par ses avis, analyses et propositions alternatives, la mise en place de stratégies organisationnelles, commerciales, sociales ou économiques préjudiciables à l'avenir de l'entreprise comme à celui de ses salariés.

Contrairement à d'autres syndicats, la CGT.PVL, toujours cohérente, n'a pas accepté d'accompagner l'employeur dans ses erreurs dont tous connaissent, aujourd'hui, les conséquences néfastes sur notre richesse, l'avenir de nos emplois et celui de nos conditions de travail.

Cette constance et cette détermination à la défense des intérêts des salariés autant qu'à la préservation de ceux de l'entreprise sont les marques d'un syndicalisme adulte, compétent dans ses analyses, conscient de sa place et de ses devoirs envers la collectivité.



En dénonçant, bien en amont, les dérives économiques et stratégiques d'une mutuelle centenaire, nous défendons l'esprit novateur et les valeurs éthiques de ses fondateurs. En revendiquant la préservation de notre spécificité économique et sociale, nous cherchions légitimement à protéger notre groupe des soubresauts d'une déconvenue économique dont nous risquions d'être les victimes.

Avions nous raison de le faire ?, au regard :

- De la situation vécue par toutes les entreprises du Groupe ces deux dernières années,
- Des impacts de la réduction du périmètre de notre Groupe,
- Du poids funeste de la dépréciation de nos actifs sur nos finances ,
- De la dégradation de notre image mais également de notre efficacité au sein de notre métier et auprès de nos Sociétaires.

En dénonçant la dégradation des conditions de travail des salariés autant que les causes organisationnelles ou sociales en étant à l'origine, nous cherchions à rendre aux employé(e)s et cadres de l'entreprise des perspectives professionnelles et humaines positives.

Avions nous raison de le faire ?, au regard :

- Des conséquences sociales et économiques du turn-over salarial subi ces dernières années,

- Du suicide au travail de certains salariés de Groupama et de la multiplication anormale des cas constatés de souffrance au travail.
- De la perte du savoir faire et savoir être de nombre de salariés réduits à la « défensive » sociale et économique.

En dénonçant les stratégies de développement commerciales menées ces dernières années contradictoirement aux attentes de nos sociétaires et aux des besoins des salariés, nous cherchions à préserver durablement les intérêts de l'entreprise aux yeux de ceux qui en sont l'essentielle ressource.

Avions nous raison de le faire ? au regard :

- Des conséquences de ces stratégies sur des résultats commerciaux négatifs de GPVL depuis 8 ans,
- Du coût social et économique de l'échec constaté des ambitions mal pesées sur le Pôle Parisien tant en développement qu'en sinistre,
- De la dégradation constatée de nos repères et de nos atouts professionnels sur notre métier.

En dénonçant la mise en place de nouvelles organisations mal préparées, sans association des salariés concernés et dans une sous estimation systématique des moyens humains et de la charge de travail, nous cherchions à préserver l'entreprise des difficultés structurelles profondes que nos sociétaires et nos services auraient à subir.

Avions nous raison de le faire ?, au regard :

- Des conséquences réelle de l'ORC ou de Sagittaire sur le service rendu aux sociétaires,

- De la dégradation de conditions de travail des réseaux et des services internes pour faire face aux ambitions inconsidérées de l'entreprise,
- Des sanctions économiques que nous infligent nos sociétaires devenus infidèles.

A L'ÉVIDENCE OUI, LA CGT.PVL AVAIT RAISON !



- En interpellant la Direction sur tous les grands sujets qui concernent notre collectif de travail tout en étant systématiquement force de proposition,
- En faisant agir le droit tout en respectant les principes de la négociation,
- En participant activement au maintien et à l'élaboration d'une plate forme sociale ambitieuse,
- En préservant, par nos alertes, les leviers de croissance de l'entreprise
- En défendant le contenu des métiers tout en veillant à l'évolution de ces derniers,
- En menant des actions pour que les salariés aient une classification conforme à leur poste,

- En veillant à sauvegarder les bassins d'emplois et les conditions de travail acceptables
- En revendiquant des salaires justes, des évolutions pérennes et des rémunérations adaptées pour récompenser les nombreux efforts consentis par tous les salariés

La CGT.PVL a tenu sa place et pleinement assumé son rôle de protection et de valorisation des salarié(e)s de la classe 1 à 7 pendant ces 4 dernières années.



Si nous n'avons été insuffisamment entendus et n'avons pu mieux faire au service des salariés, c'est uniquement parce que notre poids électoral permettait à d'autres de cautionner les stratégies coupables de nos dirigeants.

Autant d'avis favorables donnés et donc de rendez-vous manqués alors qu'il existait et existe encore bien d'autres chemins pour que nous puissions réussir ensemble dans une entreprise qui gagne.

Autant d'erreurs portées pour des intérêts partisans ou corporatistes. Autant de manœuvres de basse politique alimentées par un manque coupable de vision d'ensemble des vrais enjeux qui concernent l'avenir des salariés comme celui de l'entreprise.

Tous ces manquements éthiques ne constituent pas, à nos yeux, ce que doit être l'action syndicale.



Pour la CGT.PVL, un syndicalisme qui avance dans un monde qui bouge ne saurait justifier la constante dégradation des fondations sociales ou économiques de la collectivité, la perte des fondations mutualistes de notre entreprise et moins encore la mise en péril de l'avenir de ses salariés.

Réformer et faire vivre le monde du travail ne saurait se limiter à casser le nécessaire et juste équilibre entre les intérêts de l'entreprise et ceux, non moins légitimes, des salariés qui en sont la vraie force.

C'est le rôle responsable d'un syndicalisme innovant et tourné vers un avenir positif que la CGT.PVL revendique. C'est par son action au quotidien qu'elle vous prouve l'être.



- Si vous êtes conscients de cette réalité,
- Si vous vous sentez concernés par le contexte actuel du Groupe et de GPVL,
- Si vous mesurez les enjeux lourds qui pèsent aujourd'hui sur notre avenir individuel et collectif,
- Si vous voulez être « vraiment » soutenus syndicalement,
- Si vous ne souhaitez pas exonérer ceux qui, en votre nom, ont soutenus de si mauvais choix, (ORC, URC, Sagittaire, Pôle Parisien, Actionnariat Groupe...)
- Si vous voulez que votre situation puisse évoluer favorablement,

Alors, il vous appartiendra, demain plus encore qu'hier, de soutenir, clairement et par votre vote, la CGT.PVL qui, a l'évidence, avait raison de dire ce qu'elle a dit et de faire ce qu'elle a fait !

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST
SYNDIQUEZ-VOUS !

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Au sein d'un Groupe et d'une Caisse Régionale qui se réveillent avec la gueule de bois, les chantiers pour rebâtir ne manquent pas. Si l'arrivée récente de nouvelles Directions à la tête de nos entreprises peut sembler un premier pas dans la bonne voie, nous n'oublions cependant pas que ces « nouveaux » dirigeants furent aux commandes d'autres entreprises du Groupe pendant nos dévastatrices années d'aventures stratégiques. Ce sont donc les mêmes qui cautionnèrent et mirent en œuvre les orientations auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.



C'est, en conséquence, avec vigilance autant que pragmatisme que nous étudierons chacun des dossiers qui vont se faire jour en 2014. Si les « idées » pour remonter la pente pourraient ne pas manquer, ce sont aujourd'hui les moyens économiques, organisationnels et humains de les mettre en place qui interpellent et nous incitent à la prudence.

Nous considérons que le Groupe autant que notre entreprise régionale n'ont plus les moyens d'accumuler et d'assumer, comme par le passé, les erreurs stratégiques de nos dirigeants. Plus encore parce que cette remise en ordre de marche est encadrée par un environnement économique extrêmement tendu et concurrentiel. Viennent s'ajouter à

ces circonstances délicates des contraintes internes fortes et un contexte légal en pleine recomposition sur le plan social et sociétal. De même et surtout, nous sommes très attentifs à ce, qu'une fois encore, ce ne soit pas les salariés à qui nos dirigeants présentent la facture...



Parmi les chantiers importants sur lesquels les nouveaux élus du Comité d'Entreprise vont devoir se pencher entre 2013/2014 nous pouvons déjà citer :

- L'atteinte du ratio combiné à 98%
- L'inversion positive des résultats nets commerciaux
- La nouvelle stratégie de développement du Pôle Parisien
- La nouvelle stratégie de développement du marché ACPS
- La stabilisation opérationnelle de Sagittaire
- L'objectif national de rationalisation des doublons sur les métiers supports
- Le déploiement de la Gestion Électronique des Documents (GED)
- La mise en place de nouvelles règles de Rémunérations Variables
- Le chantier GPVL « Vision Client »
- La mise en place des « Référents » du marché Agri
- La mise en place dans l'entreprise des dispositions légales induites par les dispositifs « Inter générations » et « Sécurisation de l'Emploi »

Autant de sujets et de compétences syndicales qui devront être disponibles et réactives pour faire de ces chantiers structurants les leviers qui nous fédèrent et préfigurent de notre réussite collective.



Au-delà, les militant(e)s et élu(e)s de la CGT.PVL mandatés au niveau du Groupe auront demain pour tâche de faire face à la volonté déjà programmée par la DRH Groupe de remettre en cause le socle des accords sociaux de notre Groupe.

Cette stratégie de « révision » sociale (ANG...), s'annonce, dès à présent, comme la plus inquiétante des solutions instruites par nos employeurs pour faire assumer par les salariés les erreurs funestes des dirigeants du groupe.

Il faudra donc compter sur des élu(e)s réactifs pour faire front à une remise en cause de nos droits collectifs.

Cet espoir ne saurait avoir de sens que si les futur(e)s élu(e)s du Comité d'Entreprise et des diverses Instances Sociales de l'entreprise et du Groupe sont majoritairement déterminés à protéger les intérêts économiques et sociaux des salariés et à préserver partout les emplois.

Le choix électoral qui déterminera, fin 2013, la majorité syndicale dans les diverses instances sociales de l'entreprise sera donc essentiel pour être en mesure de peser avec efficacité sur tous ces dossiers et non pour se limiter à les regarder passer en laissant le soin aux salariés d'en assumer les conséquences.

Ne pas soutenir celles et ceux qui, au contraire de la CGT.PVL, ont si peu fait ou se sont autant trompés ces 4 dernières années est le choix que nous vous invitons à retenir pour faire face à un avenir incertain et rendu précaire à force de crédulité instruite sur le dos des salariés.

Demain, plus encore qu'aujourd'hui, il faut, aux côtés de tous les salariés, des élu(e)s engagés, compétents, cohérents, lucides, courageux et constructifs.

C'est depuis toujours le syndicalisme revendiqué, pratiqué et mis en œuvre par la CGT.PVL.

Il y a ceux
qui parlent
de la défense
des salariés
et...

**CEUX QUI
LA FONT !**

**VOTEZ !
CGT.PVL**

QUELLES AMBITIONS CGT.PVL POUR LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES ET LES OEUVRES SOCIALES DU C.E. ?

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

La commission économique du CE



L'un des rôles fondamentaux du Comité d'Entreprise est d'assurer l'expression collective des salariés et de permettre une prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion, à l'évolution économique et financière de l'entreprise, ainsi qu'à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Dans les grandes entreprises telles que GPVL, le législateur impose la mise en place d'une Commission Économique. Cette commission est chargée notamment d'étudier les documents économiques et financiers recueillis par le Comité d'Entreprise, ainsi que toute question qui lui est soumise par ce dernier. Tout ce qui concerne l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, les résultats financiers les comptes annuels et les documents de gestion prévisionnelle

(PSO) ainsi que les projets de réorganisation de l'entreprise (Banque, Pôle Parisien, ORC et URC, Sagittaire) est de sa compétence.

Dans une entreprise en perpétuel mouvement, en proie à des réorganisations constantes et souffrant d'un manque de développement endémique, le rôle de la Commission Économique s'est avéré crucial au cours de ces 4 dernières années de mandat.

Bien que ne bénéficiant pas d'une majorité au Comité d'Entreprise, les élus de la CGT.PVL se sont investis pleinement au sein de cette commission, d'abord, en acceptant de la présider, ensuite, en travaillant sans relâche à son organisation et à sa cohésion.

C'est grâce à ce travail constant, à cette volonté manifestée de faire acquérir à tous les élus qui la composent les mêmes bases économiques et financières, indispensables à leurs missions, que des décisions importantes ont pu voir le jour.

Nous citerons, pour meilleur exemple de cette action, le droit d'alerte économique, déclenché unanimement par le comité d'entreprise, après avoir été initié, puis instruit par la Commission Économique.

Sur le prochain mandat, les enjeux économiques et sociaux seront importants, la situation économique difficile dans laquelle se trouve le Groupe, les changements intervenus au sein de la gouvernance de celui-ci auront un impact certain sur GPVL et viendront se rajouter au contexte déjà difficile de notre entreprise régionale.

- Le programme pluriannuel de formation et la gestion prévisionnelle de l'emploi.

La formation professionnelle est indispensable à l'accès et au maintien dans l'emploi de tout salarié, elle doit permettre le développement des compétences de chacun, puisque ce développement demeure le gage essentiel d'une évolution professionnelle. La politique menée en la matière par l'employeur doit être en adéquation avec l'évolution prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les élus de la CGT.PVL s'impliquent depuis des années pour que la Commission Formation prenne une dimension toute autre que celle dans laquelle l'employeur entend la confiner. Travailler à l'élaboration du plan de formation, pour que celui-ci soit un juste compromis entre les besoins de l'entreprise et ceux des salariés est notre objectif.

Faire que tous les moyens développés par le législateur et négociés au niveau national soient mis en œuvre dans notre entreprise est notre but.

La CGT, au niveau national comme au niveau régional, a toujours considéré la formation professionnelle comme un levier de développement personnel. Aujourd'hui, trop de formations dispensées se limitent à donner des outils pour assumer les missions quotidiennes, sans avoir pour objectif de faire progresser les salariés et donc, leur évolution dans l'entreprise. Il faut inverser la tendance, et les élus de la CGT PVL, entendent, s'ils sont élus, poursuivre leurs efforts dans ce sens à la prochaine mandature.

La Commission Égalité Professionnelle du CE



La loi du 23 mars 2006 sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes a souhaité, au nom du principe de non discrimination, résorber les écarts de rémunération. Elle a imposé aux entreprises et aux branches professionnelles de négocier pour définir et programmer des mesures de nature à supprimer les écarts constatés, sur la base d'un diagnostic de la situation comparée des femmes et des hommes.

Une analyse annuelle permet d'apprécier, pour chacune des catégories professionnelles de l'entreprise, la situation respective des femmes et des hommes en matière d'embauche, de formation, de promotion professionnelle, de qualification, de classification, de conditions de travail, de rémunération effective et d'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Bien des progrès sont encore à réaliser dans ce domaine, au sein de PVL. Il conviendrait d'appréhender l'égalité professionnelle dans tous ses aspects, l'élément salarial bien que prépondérant, ne saurait être considéré comme exclusif. L'organisation du travail, l'accès aux postes de cadres et aux postes de responsables d'équipe doivent faire partie de l'analyse et faire l'objet de mesures concrètes et pérennes touchant un nombre certain de sa-

lariés. Quant à l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée, nous ne saurions trop rappeler qu'il s'agit là d'une absolue nécessité.

La Commission Égalité Professionnelle est loin d'être une commission insignifiante au sein du comité d'entreprise, son rôle social est important et nécessaire.

La Commission Information et Aide au logement du CE



Contrairement aux autres Commissions Obligatoires du CE, les prestations offertes par cette commission sont régies par un accord d'entreprise qui en octroie la délégation de gestion à l'employeur. Cette situation rend toute évolution des prestations dépendante de la bonne volonté de l'employeur au travers d'une négociation avec les Délégués Syndicaux Centraux et non, comme le prévoit la loi, de l'orientation de gestion décidée par le CE.

Afin de remédier à cette situation et faire évoluer les prestations ouvertes aux salariés, la CGT.PVL a déjà formulé des demandes précises et chiffrées qui sont consultables, notamment, dans son « cahier des propositions et revendications 2013/2014 ».

LES ŒUVRES SOCIALES DU CE



La politique sociale du Comité d'Entreprise est directement liée à la majorité syndicale sortie des urnes grâce au vote des salariés. Le choix de donner à une organisation syndicale la majorité des sièges à pourvoir au sein de cette instance déterminera pour les 4 prochaines années des orientations retenues par cette instance démocratique.

Le soutien que vous accorderez à nos candidats sera essentiel pour permettre la mise en œuvre des propositions et évolutions que la CGT.PVL souhaite mettre en place dans les prestations offertes par le Comité d'Entreprise à destination de tous les salariés.

Forte de l'expérience acquise par ses élu(e)s, la CGT.PVL, grâce à l'implication de ses adhérents et après avoir écouté les attentes des salariés, vous présente ici les améliorations qu'elle entend porter au sein du CE dans le respect des nécessaires contraintes de gestion budgétaire.

Sur le fond tout d'abord, la CGT.PVL souhaite simplifier l'actuelle grille des quotients familiaux afin de la rendre plus juste et équitable envers les salariés autant que pour mieux tenir compte du reste à vivre des familles.

La CGT.PVL souhaite, également, réintégrer dans les bénéficiaires du CE les salariés en longue maladie.

Sur la base de l'actuel calcul du quotient familial et afin de vous permettre d'en faire le calcul, nous préconisons la mise en place de 7 tranches maximum au lieu des 13 actuelles.

Pour rappel des règles :

Calcul du quotient familial

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu imposable 2012 (*)}}{(12 \text{ mois} \times \text{nombre de parts})}$$

(*) Définition du revenu imposable : c'est celui figurant sur l'avis d'imposition après abattement. Si le salarié vit en couple, il devra également fournir celui de son conjoint. Si le salarié ou son conjoint n'avait pas eu de revenus en 2012, nous demandons la copie des derniers bulletins de salaire nous permettant de reconstituer la base de revenus annualisée.

- Attribution des parts :

Adultes :

1 Personne seule	2 parts
<u>ou</u> 1 Couple, 1 revenu	2 parts
<u>ou</u> 1 Couple, 2 revenus	3 parts

+ Enfant(s) à Charge :

enfant(s) du salarié ou de son conjoint, <u>et</u> habitant avec le salarié, <u>et</u> fiscalement à charge, de la naissance au collège	1 part par enfant
<u>ou</u> du lycée ou apprentissage, jusqu'à la fin des études	1,5 part par enfant

Adulte handicapé, enfant du salarié, ayant un revenu de - de 75 % du Smic

1 part

+ Enfant(s) Non à Charge :

enfant(s) non à charge	0 part par enfant
------------------------	-------------------

+ Enfant(s) en Résidence Alternée :

enfant(s) du salarié ou de son conjoint, de la naissance au collège	0,5 part par enfant
<u>ou</u> du lycée ou apprentissage, jusqu'à la fin des études	0,75 part par enfant

- Exemple :**Adultes**

Pierre DUPONT, salarié,
Il vit avec Anne MERCIER (qui travaille) **3 parts**

+ Enfant(s)

Ils vivent avec deux enfants :
Simon DUPONT (école primaire) **+ 1 part**
Léa MERCIER (étudiante) **+ 1,5 part**

Nombre total de parts = 5,5 parts

Calcul du Quotient familial pour Pierre DUPONT :

$$\text{QF} = \frac{\text{Revenu imposable du salarié} + \text{du conjoint}}{12 \times 5.5} = \frac{25.000 + 25.000}{66} = \frac{50.000}{66} = 758$$

LA NOUVELLE GRILLE
DES COEFFICIENTS
PROPOSEE PAR LA
CGT.PVL !



TRANCHES	QUOTIENTS FAMILIAUX CGT.PVL
A	De 0 à 500
B	De 501 à 800
C	De 801 à 1250
D	De 1251 à 1550
E	De 1551 à 1700
F	De 1701 à 2000
G	+ de 2000 et/ou salariés refusant de communiquer les ressources permettant le calcul du quotient familial.

PRESTATIONS INDIVIDUELLES

La CGT.PVL souhaite conserver le choix entre les chèques vacances ou vacances famille et/ou vol sec. Au-delà de ce principe nous préconisons de porter à 200€ les chèques vacances.

Concernant les activités sportives, culturelles et/ou manuelles, nous préconisons de créer un nouveau forfait revalorisé adulte et enfant sans plafonnement famille afin que chaque membre de celle-ci puisse bénéficier d'une subvention.

Concernant la Billetterie, la CGT.PVL préconise la prise en charge partielle du CE des cartes ouvrant droit à réductions.

PRESTATIONS ENFANCE

Pas de notion d'âge mais de niveau scolaire.

La CGT.PVL préconise une revalorisation des chèques cadeaux :

De 0 à CM2	De 6ème à Terminale	Étudiants et Apprentis
Chèques Cadeaux Noël	Chèques cadeaux scolaire	Remboursement factures

Pour les enfants de 0 au CM2 : Chèque cadeau Noël

De la 6ème à la Terminale : Chèque cadeau rentrée scolaire

Étudiants et Apprentis : Remboursement au salarié sur présentation de facture acquittée avec un plafond par tranche et par étudiant. Participation du CE à l'achat de matériel informatique et/ou logiciel. Aide aux frais d'inscription

sur présentation de facture acquittée. Participation du CE à l'achat de l'équipement lié à l'activité scolaire ou d'apprentissage.

Concernant les centres aérés, la CGT.PVL préconise la prise en charge complémentaire du mercredi afin d'intégrer les nouvelles contraintes de rythme scolaire.

PRESTATIONS COLLECTIVES

La CGT.PVL souhaite donner accès à un maximum de salariés pour chaque activité proposée en fonction du budget disponible.

Selon ce principe, la CGT.PVL souhaite également faire participer les salariés à la détermination des activités collectives (moyens courriers, longs séjours) proposées par le CE. Elle préconise d'organiser des enquêtes spécifiques, via le site du CE, pour recueillir l'avis majoritaire des salariés afin d'orienter sa politique de prestations collectives.

Pour autant et comme principe générique, la CGT.PVL préconise la mise en place d'une ou plusieurs journées « conviviales » à thèmes ouvertes à tous pendant la prochaine mandature.

**DECouvrez ET CALCULEZ
DIRECTEMENT
VOS NOUVEAUX DROITS PROPOSES
PAR LA CGT.PVL !**



COMMISSION PRESTATIONS INDIVIDUELLES



NOUVEAU

		BILLETTERIE (maxi par Adulte - par Enfant et par Famille)	ACTIVITÉS SPORTIVES ET/OU CULTURELLES (maxi par Adulte et par Enfant)	VACANCES FAMILIALES ET/OU TRANSPORTS SEULS (maxi Ayant Droit et Famille)	CHÈQUES VACANCES (valeur unitaire du chéquier 200€)
A	%	80%	80%	80%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	120 €	120 €	300 €	
	Enfant	100 €	100 €		
	Famille	220 €		900 €	160 €
B	%	70%	70%	70%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	110 €	110 €	260 €	
	Enfant	90 €	90 €		
	Famille	200 €		840 €	140 €
C	%	60%	60%	60%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	100 €	100 €	220 €	
	Enfant	80 €	80 €		
	Famille	180 €		680 €	120 €
D	%	50%	50%	50%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	90 €	90 €	180 €	
	Enfant	70 €	70 €		
	Famille	160 €		530 €	100 €
E	%	40%	40%	40%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	80 €	80 €	140 €	
	Enfant	60 €	60 €		
	Famille	140 €		370 €	80 €
F	%	30%	30%	30%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	70 €	70 €	100 €	
	Enfant	50 €	50 €		
	Famille	120 €		150 €	60 €
G	%	20%	20%	20%	
	Adulte et/ou Ayant Droit	30 €	30 €	25 €	
	Enfant	30 €	30 €		
	Famille	60 €		50 €	25 €

CADEAUX NOEL ET RENTRÉE SCOLAIRE

(exprimé en EUROS avec un maximum par Enfant)



	KDO Noël (enfant de 0 au Collège)	Chèque ren- trée scolaire collège	Chèque ren- trée scolaire Lycée ou Apprentis	Chèque ren- trée scolaire Études Supé- rieures ou Apprentis
A (de 0 à 500€)	60 €	60 €	80 €	160 €
B (de 501 à 800€)	55 €	60 €	80 €	160 €
C (de 801 à 1250€)	50 €	60 €	80 €	150 €
D (de 1251 à 1550€)	45 €	50 €	70 €	150 €
E (de 1551 à 1700€)	40 €	50 €	70 €	140 €
F (de 1701 à 2000€)	30 €	40 €	50 €	110 €
G (2001€ et sans justificatifs)	10 €	10 €	10 €	50 €



POUR UNE MEILLEURE JUSTICE SOCIALE !

ENFANCE EXPRIMES EN %

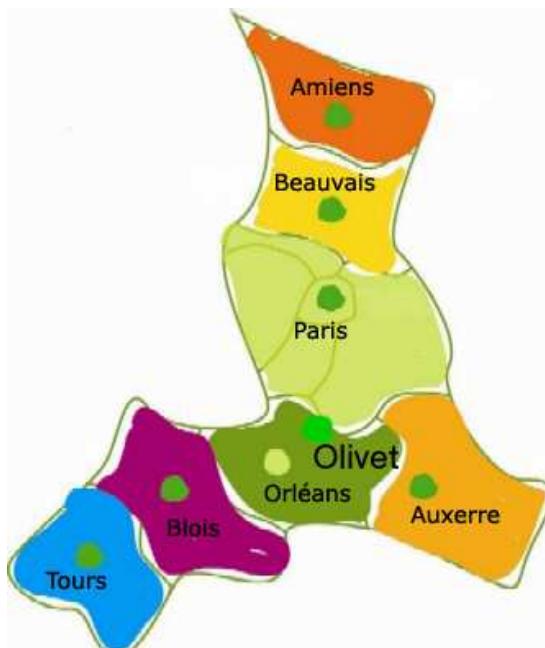
selon la tranche avec un Maximum par Enfant

NOUVEAU

		Centres AÈRES	COLONIES	SÉJOURS LINGUISTI- QUES	STAGES SPORTIFS ET CULTURELS	CLASSES TRANS- PLANTÉES
	%					
A (de 0 à 500€)	80%	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
B (de 501 à 800€)	70%	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
C (de 801 à 1250€)	60%	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €
D (de 1251 à 1550€)	50%	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €
E (de 1551 à 1700€)	40%	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
F (de 1701 à 2000€)	30%	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
G (2001€ et sans justifi- catifs)	20%	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €



QUELS SONT LES CANDIDATES ET CANDIDATS DE LA CGT.PVL ?



**PRÉSENTE OU NON SUR LES ÉTABLISSEMENTS,
LA CGT.PVL S'OCCUPE DE TOUS LES SALARIES !**

ÉLECTIONS COMITE D'ENTREPRISE DE GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

COLLÈGE CADRES, CADRES TECHNIQUES CE



Nadia MASSON Classe 5

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1991

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1995

Mes ambitions : **Etre utile aux salariés de la classe 1 à la classe 7 avec du travail et de la constance pour maintenir et garantir un socle social digne et nécessaire au bien de tous.**



Christophe CAULLET Classe 4

CANDIDAT SUPPLEANT

Salarié Groupama depuis 1991

Poste : **Animateurs au Outils d'Aide à la Vente Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1996

Mes ambitions : **Veiller au maintien d'une relation humaine forte entre les salariés, basée sur le respect des individus et la préservation du sens au travail.**



Philippe GORET Classe 5

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1992

Poste : **Directeur de Clientèle ACPS Ets 75**

Élu ou mandaté depuis 1999

Mes ambitions : **Continuer à agir avec détermination pour chacun et pour tous afin de construire des perspectives professionnelles, économiques, sociales et humaines positives pour les salariés de GPVL.**



Sylvie LE STRAT Classe 5

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1984

Poste Occupé : **Chargée d'Etudes Marché Agri DT Olivet**

Mandatée depuis 2013

Mes ambitions : **Faire vivre et agir le syndicalisme CGT.PVL dans toute l'entreprise au service de tous les salariés.**



Marie CARMEN CHARI Classe 5

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1980

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Elue et mandatée depuis 2011

Mes ambitions : **Porter la parole de tous les salariés et agir au quotidien à la préservation de nos droits, nos emplois, nos conditions de travail par la dialogue social dans l'entreprise.**



Alain ASSELIN Classe 5

CANDIDAT SUPPLÉANT

Salarié Groupama depuis 1990

Poste : **Directeur de Clientèle ACPS Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1992

Mes ambitions : **Agir pour la défense des salariés au plus proche du terrain.**



Gilles REBOULEAU Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1991

Poste : **Chargé de Clientèle ACPS Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1993

Mes ambitions : **Défendre les acquis des salariés, faire respecter les accords d'entreprise et négocier dans l'intérêt de tous les salariés.**



Mathilde TRICHEREAU Classe 5

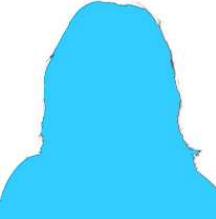
CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1978

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1979

Mes ambitions : **Préserver et faire vivre les acquis des salariés.**



Christine BERMENT Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1987

Poste : **Technicienne Assurance Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1997

Mes ambitions : **Défendre les valeurs, les acquis et le respect du aux salariés.**

COLLÈGE EMPLOYÉS CE



Yasmina RICHARD Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1977

Poste : **Attachée Commerciale Part Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1982

Mes ambitions : **Aider, accompagner et défendre les salariés dans tous les domaines qui touchent à leurs intérêts.**



Rachel DURAND TIRVERT Classe 4

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 2006

Poste : **Chargée de Clientèle ACPS Ets 37**

Élue ou mandatée depuis 2009

Mes ambitions : **Etre au service des salariés pour que ceux-ci évoluent dans un climat social et économique serein.**



Adozinda MORGADO Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1995

Poste : **Gestionnaire Assurance Agri Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 2001

Mes ambitions : **Participer activement au bien être collectif. Défendre les salariés et améliorer les conditions de travail.**



Stéphanie TOURNEUX Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Entrée dans l'entreprise en 2003

Poste : **Rédactrice Sinistres DAB Ets 37**

Sans mandat

Mes ambitions : **Etre à l'écoute des salariés et tout mettre en œuvre pour défendre leurs intérêts.**



Michael MEUNIER Classe 3

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2004

Poste : **Attaché Commercial Part Ets 45**

Élu ou mandaté depuis 2006

Mes ambitions : **Etre au quotidien au service des intérêts de toutes et tous les salariés.**



Marie Dominique BIGOT Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1990

Poste : **Attachée Commercial Part Ets 37**

Élue ou mandatée depuis 1993

Mes ambitions : **Continuer à servir, par l'action syndicale, les intérêts de la collectivité salariale.**



Sylvie NAUD Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1972

Poste : **Rédactrice Souscriptrice Ets 41**

Élue ou mandatée depuis 1976

Mes ambitions : **Continuer à défendre tous les salariés. Faire respecter le droit social et les accords sociaux.**



Catherine JOUAN Classe 4

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1974

Poste : **Animateurs au Outils d'Aide à la Vente Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1985

Mes ambitions : **Etre au plus près des salariés pour mieux les aider à défendre leurs intérêts et droits.**



Emmanuelle MENDZAT Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 2001

Poste : **Télé Gestionnaire Sinistres Autos Ets 80**

Élue ou mandatée depuis 2012

Mes ambitions : **Conseiller et aider tous les salariés pour faire respecter leurs droits et intérêts dans l'entreprise.**



Sophie BOICHE Classe 3

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1982

Poste : **Technicienne Production ACPS Ets 41**

Élue ou mandatée depuis 1990

Mes ambitions : **Etre à l'écoute et proche des besoins des salariés.**



Christophe MALVAUD Classe 3

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1993

Poste : **Technicien Production Agri Ets 75**

Élu ou mandaté depuis 2009

Mes ambitions : **Agir pour le bien être et le respect des conditions de travail des salariés.**



Nicole GAUDARD Classe 4

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1974

Poste : **Chargée de Clientèle Agri Ets 37**

Élue ou mandatée depuis 1976

Mes ambitions : **Défendre les salariés face aux mutations sociales et structurelles de l'entreprise.**



Nathalie LE BRIS Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 2002

Poste : **Attachée Commerciale Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 2008

Mes ambitions : **Faire agir l'action de la CGT.PVL au bénéfice des salariés.**



Jean Paul CHARPENTIER Classe 4

CANDIDAT SUPPLEANT

Salarié Groupama depuis 1989

Poste : **Gestionnaire Postes Informatiques DSI Ets Olivet**

Mandaté depuis 2013

Mes ambitions : **Construire avec les salariés un collectif de travail positif et respectueux du droit.**

NOUVEAU



Cécile OLIVERO Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2002

Poste : **Technicienne Assurances Vie Ets 75**

Sans mandat

Mes ambitions : **Porter et accompagner la défense des salariés. Faire respecter les accords d'entreprise.**

NOUVEAU



Maria WEBER Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1971

Poste : **Rédactrice Spécialisée Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1994

Ses ambitions : **Servir et défendre les intérêts et conditions de travail de tous les salariés au sein l'entreprise.**



Franck CHEVRIER Classe 3

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2003

Poste : **Attaché de Clientèle Part Ets 37**

Sans mandat

Mes ambitions : **Défendre les droits des salariés la préservation du sens au travail.**

NOUVEAU



Hélène TRENCART Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 2003

Poste : **Télé gestionnaire AUTO/TMA Ets 80**

Sans mandat

Mes ambitions : **Construire un collectif de travail fort et engagé au service des salariés.**



Laurent LAMARQUE Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2000

Poste : **Chargé de Clientèle ACPS Ets 41**

Sans mandat

Mes ambitions : **Etre à l'écoute de mes collègues. Prendre activement en considération les problématiques sociales et économiques rencontrées. Etre le lien syndical entre les attentes des salariés et l'employeur.**



Véronique GLANTIN Classe 3

CANDIDATE SUPPLEANTE

Entrée dans l'entreprise en 1991

Poste Occupé : **Gestionnaire Spécialisée AUTO Ets 80**

Élue ou mandatée depuis 2004

Mes ambitions : **Améliorer les conditions de travail, pérenniser les emplois et défendre les droits économiques des salariés.**



VOTEZ !
CGT.PVL

CANDIDATS CGT.PVL COMITE D'ENTREPRISE GPVL 2014

EMPLOYÉS 10		CADRES 5	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Yasmina RICHARD	Rachel DURAND TIRVERT	Nadia MASSON	Christophe CAULLET
Adozinda MORGADO	Stéphanie TOURNEUX	Philippe GORET	Sylvie LE STRATE
Michael MEUNIER	Marie Do BIGOT	Marie Carmen CHARI	Alain ASSELIN
Sylvie NAUD	Catherine JOUAN	Gilles REBOULEAU	Mathilde TRICHEREAU
Emmanuelle MENDZAT	Sophie BOICHE	Christine BERMENT	
Christophe MALVAUD	Nicole GAUDARD		
Nathalie LE BRIS	Jean_Paul CHARPENTIER		
Cécile OLIVERO	Maria WEBER		
Franck CHEVRIER	Hélène TRENCART		
Laurent LAMARQUE	Véronique GLANTIN		

**POUR UN C.E.
RESPONSABLE SOCIALEMENT
COMPETENT ECONOMIQUEMENT
ENGAGE HUMAINEMENT**

**VOTEZ !
CGT.PVL**



ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS 75

COLLÈGE CADRES, CADRES TECHNIQUES



Philippe GORET Classe 5

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1992

Poste : **Directeur de Clientèle ACPS Ets 75**

Élu ou mandaté depuis 1999

Mes ambitions : **Continuer à agir avec détermination pour chacun et pour tous afin de construire des perspectives professionnelles, économiques, sociales et humaines positives pour les salariés de GPVL.**



Nadia MASSON Classe 5

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1991

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1995

Mes ambitions : **Etre utile aux salariés de la classe 1 à la classe 7 avec du travail et de la constance pour maintenir et garantir un socle social digne et nécessaire au bien de tous.**



Marie CARMEN CHARI Classe 5

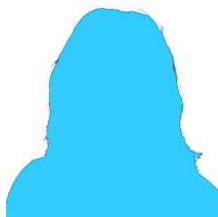
CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1980

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Élue et mandatée depuis 2011

Mes ambitions : **Porter la parole de tous les salariés et agir au quotidien à la préservation de nos droits, nos emplois, nos conditions de travail par la dialogue social dans l'entreprise.**



Christine BERMENT Classe 3

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1987

Poste : **Technicienne Assurance Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1997

Mes ambitions : **Défendre les valeurs, les acquis et le respect du aux salariés.**



Mathilde TRICHEREAU Classe 5

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1978

Poste : **Rédactrice Juridique Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1979

Mes ambitions : **Préserver et faire vivre les acquis des salariés.**

COLLÈGE EMPLOYÉS



Adozinda MORGADO Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1995

Poste : **Gestionnaire Assurance Agri Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 2001

Mes ambitions : **Participer activement au bien être collectif. Défendre les salariés et améliorer les conditions de travail.**



Yasmina RICHARD Classe 3

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1977

Poste : **Attachée Commerciale Part Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1982

Mes ambitions : **Aider, accompagner et défendre les salariés dans tous les domaines qui touchent à leurs intérêts.**



Nathalie LE BRIS Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 2002

Poste : **Attachée Commerciale Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 2008

Mes ambitions : **Faire agir l'action de la CGT.PVL au bénéfice des salariés.**



Christophe MALVAUD Classe 3

CANDIDAT SUPPLEANT

Salarié Groupama depuis 1993

Poste : **Technicien Production Agri Ets 75**

Élu ou mandaté depuis 2009

Mes ambitions : **Agir pour le bien être et le respect des conditions de travail des salariés.**



Catherine JOUAN Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1974

Poste : **Animateurs au Outils d'Aide à la Vente Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1985

Mes ambitions : **Etre au plus près des salariés pour mieux les aider à défendre leurs intérêts et droits.**



Isabelle GANZI Classe 3

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 1994

Poste : **Technicienne Production Agri Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 2009

Ses ambitions : **Servir et défendre les intérêts des salariés. Etre la porte parole des attentes des salariés.**



Maria WEBER Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1971

Poste : **Rédactrice Spécialisée Ets 75**

Élue ou mandatée depuis 1994

Ses ambitions : **Servir et défendre les intérêts et conditions de travail de tous les salariés au sein l'entreprise.**



Cécile OLIVERO Classe 3

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salarié Groupama depuis 2002

Poste : **Technicienne Assurances Vie Ets 75**

Sans mandat

Mes ambitions : **Porter et accompagner la défense des salariés. Faire respecter les accords d'entreprise.**



**CANDIDATS CGT.PVL
DÉLÈGUES DU PERSONNEL 2014
ETS 75**

EMPLOYÉS 4		CADRES 3	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Adozinda MORGADO	Yasmina RICHARD	Philippe GORET	Nadia MASSON
Nathalie LE BRIS	Christophe MALVAUD	Marie Carmen CHARI	Christine BERMENT
Catherine JOUAN	Isabelle GANZI	Mathilde TRICHEREAU	
Maria WEBER	Cécile OLIVERO		



Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS 37

COLLÈGE CADRES, CADRES TECHNIQUES



Alain ASSELIN Classe 5

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1990

Poste : **Directeur de Clientèle ACPS Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1992

Mes ambitions : **Agir pour la défense des salariés au plus proche du terrain.**



Gilles REBOULEAU Classe 4

CANDIDAT SUPPLÉANT

Salarié Groupama depuis 1991

Poste : **Chargé de Clientèle ACPS Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1993

Mes ambitions : **Défendre les acquis des salariés, faire respecter les accords d'entreprise et négocier dans l'intérêt de tous les salariés.**



Christophe CAULET Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1991

Poste : **Animateurs au Outils d'Aide à la Vente Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 1996

Mes ambitions : **Veiller au maintien d'une relation humaine forte entre les salariés, basée sur le respect des individus et la préservation du sens au travail.**

COLLÈGE EMPLOYÉS



Nathalie BOURBIGOT Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama 1995

Poste : Attachée Commerciale Ets 37

Élue ou mandatée depuis 2008

Mes ambitions : Continuer à être au service des droits et intérêts collectifs des salariés.



Stéphanie TOURNEUX Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Entrée dans l'entreprise en 2003

Poste : Rédactrice Sinistres DAB Ets 37

Sans mandat

Mes ambitions : Être à l'écoute des salariés et tout mettre en œuvre pour défendre leurs intérêts.



Marie Dominique BIGOT Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1990

Poste : Attachée Commercial Part Ets 37

Élue ou mandatée depuis 1993

Mes ambitions : Servir, par l'action syndicale, les intérêts de la collectivité salariale.



Rachel DURAND TIRVERT Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 2006

Poste : Chargée de Clientèle ACPS Ets 37

Élue ou mandatée depuis 2009

Mes ambitions : Être au service des salariés pour que ceux-ci évoluent dans un climat social et économique serein.



Mauricette MENURET Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1989

Poste : **Rédactrice Sinistres DAB Ets 37**

Élu ou mandaté depuis 2006

Mes ambitions : **Défendre les intérêts et acquis de tous les salariés de l'entreprise.**



Franck CHEVRIER Classe 3

CANDIDAT SUPPLEANT

Salarié Groupama depuis 2003

Poste : **Attaché de Clientèle Part Ets 37**

Sans mandat

Mes ambitions : **Défendre les droits des salariés et préserver du sens au travail.**



**CANDIDATS CGT.PVL
DÉLÈGUES DU PERSONNEL 2014
ETS 37**

EMPLOYÉS 3		CADRES 2	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Nathalie BOURBIGOT	Stéphanie TOURNEUX	Alain ASSELIN	Gilles REBOULEAU
Marie Do BIGOT	Rachel DURAND TIRVERT	Christophe CAULLET	
Mauricette MENURET	Franck CHEVRIER		



ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS 45

COLLÈGE EMPLOYÉS



Michael MEUNIER Classe 3

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2004

Poste : **Attaché Commercial Part Ets 45**

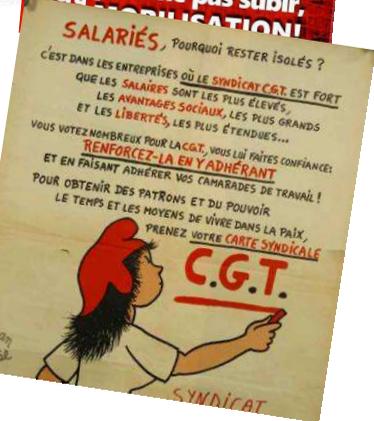
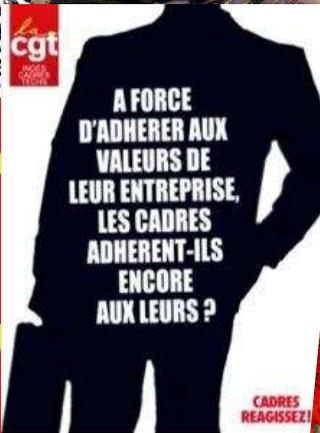
Élu ou mandaté depuis 2006

Mes ambitions : **Etre, au quotidien, au service des intérêts et droits de toutes et tous les salariés.**

CANDIDATS CGT.PVL DELEGUES DU PERSONNEL 2014 ETS 45

<u>EMPLOYÉS 3</u>		<u>CADRES 2</u>	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Michael MEUNIER			





UNE HISTOIRE QUI AVANCE AVEC UNE CGT TOUJOURS ENGAGÉE !

ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS 41

COLLÈGE EMPLOYÉS



Sylvie NAUD Classe 4

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1972

Poste : **Rédactrice Souscriptrice Ets 41**

Élue ou mandatée depuis 1976

Mes ambitions : **Continuer à défendre tous les salariés. Faire respecter et évoluer le droit social et les accords sociaux.**



Sophie BOICHE Classe 3

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1982

Poste : **Technicienne Production ACPS Ets 41**

Élue ou mandatée depuis 1990

Mes ambitions : **Etre à l'écoute et proche des besoins des salariés pour servir leurs intérêts.**



Laurent LAMARQUE Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2000

Poste : **Chargé de Clientèle ACPS Ets 41**

Sans mandat

Mes ambitions : **Etre à l'écoute de mes collègues. Prendre activement en considération les problématiques sociales et économiques rencontrées. Etre le lien syndical entre les attentes des salariés et l'employeur.**





Patricia DORNIC Classe 3

CANDIDATE SUPPLÉANTE

Salariée Groupama depuis 1990

Poste : **Technicienne Production ACPS Ets 41**

Sans mandat

Mes ambitions : **Défendre et accompagner les intérêts des salariés dans les relations sociales au sein de l'entreprise.**



**CANDIDATS CGT.PVL
DÉLÈGUES DU PERSONNEL 2014
ETS 41**

<u>EMPLOYÉS 3</u>		<u>CADRES 2</u>	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Sylvie NAUD	Sophie BOICHE		
Laurent LAMARQUE	Patricia DORNIC		



ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS OLIVET

COLLEGE CADRES, CADRES TECHNIQUES



Sylvie LE STRAT Classe 5

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 1984

Poste Occupé : **Chargée d'Etudes Marché Agri DT Olivet**

Mandatée depuis 2013

Mes ambitions : **Faire vivre le syndicalisme CGT.PVL dans toute l'entreprise au service de tous les salariés.**



COLLÈGE EMPLOYÉS



Jean Paul CHARPENTIER Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 1989

Poste : **Gestionnaire Postes Informatiques DSI Ets Olivet**

Mandaté depuis 2013

Mes ambitions : **Construire avec les salariés un collectif de travail positif et respectueux du droit.**



DEPUIS 2013, MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SECTION CGT.PVL D'ÉTABLISSEMENT POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS D'OLIVET !





**CANDIDATS CGT.PVL
DÉLÈGUES DU PERSONNEL 2014
ETS OLIVET**

EMPLOYÉS 4		CADRES 3	
TITULAIRES	SUPLÉANTS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Jean Paul CHARPENTIER		Sylvie Le STRAT	



ÉLECTIONS DÉLÈGUES DU PERSONNEL ETS 80

COLLEGE EMPLOYÉS



Emmanuelle MENDZAT Classe 3

CANDIDATE TITULAIRE

Salariée Groupama depuis 2001

Poste : **Télé Gestionnaire Sinistres Autos Ets 80**

Élue ou mandatée depuis 2012

Mes ambitions : **Conseiller et aider tous les salariés pour faire respecter leurs droits et intérêts dans l'entreprise.**



Hélène TRENCART Classe 4

CANDIDATE SUPPLEANTE

Salariée Groupama depuis 2003

Poste : **Télé gestionnaire AUTO/TMA Ets 80**

Sans mandat

Mes ambitions : **Construire un collectif de travail fort et engagé au service des salariés.**



François DELFORGE Classe 4

CANDIDAT TITULAIRE

Salarié Groupama depuis 2007

Poste : **Attaché de Clientèle Part Ets 80**

Sans mandat

Mes ambitions : **Faire entendre la voix des salariés et préserver les acquis collectifs.**



Véronique GLANTIN Classe 3

CANDIDATE SUPPLEANTE

Entrée dans l'entreprise en 1991

Poste Occupé : **Gestionnaire Spécialisée AUTO Ets 80**

Élue ou mandatée depuis 2004

Mes ambitions : **Améliorer les conditions de travail, pérenniser les emplois et défendre les droits économiques des salariés.**





**CANDIDATS CGT.PVL
DÉLÈGUES DU PERSONNEL 2014
ETS 80**

<u>EMPLOYÉS 3</u>		<u>CADRES 2</u>	
TITULAIRES	SUPLÉANTS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Emmanuelle MENDZAT	Hélène TRENCART		
François DELFORGE	Véronique GLANTIN		



PAROLES DE SALARIES GPVL !



**CADRE
TECHNIQUE**

TOUJOURS DISPONIBLES AU PLUS PRÈS DES SALARIES, LES ÉLUS DE LA CGT.PVL CONNAISSENT BIEN LES PROBLÈMES ET BESOINS DES SALARIES DE NOTRE ENTREPRISE !

C'EST, A MA CONNAISSANCE, LE SEUL SYNDICAT QUI A ANNONCÉ, AVEC CLAIRVOYANCE, LES PROBLÈMES DE NOTRE GROUPE ! ILS MÉRITENT, POUR CELA, MON SOUTIEN CAR ILS FONT UN VRAI TRAVAIL D'ANALYSE...



**CADRE
TECHNIQUE**



**DC
RÉSEAU**

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION ET VOTRE ÉNERGIE MISE AU SERVICE DES SALARIES ! VOUS ÊTES ESSENTIELS A LA DÉFENSE DE NOS DROITS ET NOUS AVONS ENCORE PLUS BESOIN DE VOUS AUJOURD'HUI !

JE SOUTIENS LA CGT.PVL CAR SES ÉLUS SONT VRAIMENT PRÉSENTS POUR AIDER LES SALARIES ! JE ME SAIS MOINS ISOLÉ DANS MON MÉTIER AVEC UN SYNDICAT MOBILISÉ A LA DÉFENSE DE MES INTÉRÊTS ET DE MES CONDITIONS DE TRAVAIL !



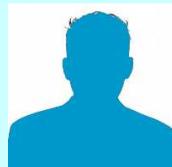
**ADC
RÉSEAU**



**GESTIONNAIRE
INTERNE**

JE N'AI JAMAIS EU LA FORCE PERSONNELLE DE MILITER DANS UN SYNDICAT MAIS JE SAIS QUE JE PEUX COMPTER SUR LA CGT.PVL POUR M'AIDER ! LE MOINS QUE JE PUISSE FAIRE, C'EST DE VOTER POUR SES CANDIDATS !

LE JOUR OU J'AI EU DES PROBLÈMES AU BOULOT, CE SONT LES SEULS QUI SE SONT PRÉOCCUPÉS DE MON CAS ET M'ONT AIDÉ À NE PAS ME FAIRE MANGER TOUT CRU... MERCI AUX ÉLUS DE LA CGT !



**AC
RÉSEAU**



**CC
RÉSEAU**

J'AI VU PARTIR DE TROP NOMBREUX COLLÈGUES AUTOUR DE MOI CES DERNIÈRES ANNÉES. TOUJOURS, LES ÉLUS CGT ÉTAIENT LÀ POUR LES AIDER ET LES CONSEILLER. JE FAIS CONFIANCE À LA CGT.PVL ET JE VOTE POUR EUX !

ADHÉRENT À LA CGT.PVL DEPUIS 2 ANS, J'AI PU CONSTATER QUE CE SYNDICAT S'EST TOUJOURS BATTU POUR SES ADHÉRENTS AINSI QUE POUR TOUT LE PERSONNEL DE GPVL ! JE SUIS FIER D'ÊTRE À LA CGT.PVL !



**AC
RÉSEAU**



**RDM
RÉSEAU**

LORSQUE J'AI BESOIN D'UNE INFORMATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE FIABLE, JE SAIS POUVOIR LA TROUVER AUPRÈS DE LA CGT.PVL. C'EST UN SYNDICAT QUI TRAVAILLE AUSSI POUR MOI ET QUI COMPREND MES ATTENTES SPÉCIFIQUES.



AC
RÉSEAU

ÉCOUTE, CONSEIL, DISPONIBILITÉ, RÉACTIVITÉ ET ACCOMPAGNEMENT DANS L'ACTION SI NÉCESSAIRE. MERCI LA CGT.PVL DE CONSTRUIRE DE LA JUSTICE SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ AU TRAVAIL ! NOUS EN AVONS VRAIMENT BESOIN !

TROP DE SALARIÉS ONT UNE FAUSSE IMAGE DU SYNDICALISME ! C'EST ENCORE PLUS VRAI CONCERNANT LA CGT ! LES SALARIÉS NE SE RENDENT PAS SERVICE EN CROYANT TOUS LES BÊTISES DITES SUR LEUR TRAVAIL !



CADRE
TECHNIQUE



GESTIONNAIRE
INTERNE

AVEC LA CGT.PVL, PAS DE VOLTE FACE NI DE GIROUETTE SYNDICALE ! ILS FONT CE QU'ILS DISENT ET DISENT CE QU'ILS FONT ! C'EST CA POUR MOI UN SYNDICALISME ENGAGÉ AU CÔTÉ DES SALARIÉS ET EN QUI JE PEUX AVOIR CONFIANCE !

POUR SE FAIRE UNE IDÉE RÉELLE DU TRAVAIL SYNDICAL FOURNI PAR LA CGT.PVL, IL SUFFIT DE CONSULTER CASSIOPÉE ET DE COMPARER L'IMPORTANCE DU TRAVAIL FAIT PAR CE SYNDICAT PAR RAPPORT AUX AUTRES !



GESTIONNAIRE
INTERNE



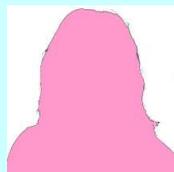
CC
RÉSEAU

MOI JE VEUX GARDER MON EMPLOI ET MA FIERTE. JE SAIS QU'IL FAUT POUR CELA UN SYNDICALISME FORT DANS L'ENTREPRISE ! JE VOTE CGT PARCE QU'ILS SE MOBILISENT POUR CE QUI EST VRAIMENT IMPORTANT POUR NOTRE AVENIR !

ILS M'ONT INFORME DE MES DROITS LORSQUE J'EN AI EU BESOIN. ILS M'ONT FAIT DÉCOUVRIR L'IMPORTANCE QU'IL Y A A CONNAITRE SES DROITS LORSQU'ON EST UN JEUNE EMPLOIE !



AC
RÉSEAU



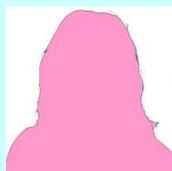
JE SUIS TRÈS ATTENTIVE A L'AVENIR DE NOTRE ENTREPRISE ET DE NOTRE GROUPE. EN TANT QUE CADRE J'AI BESOIN DE COMPRENDRE OU NOUS ALLONS. LA CGT M'Y AIDE SOUVENT PLUS QUE L'EMPLOYEUR !

CHEF DE SERVICE
INTERNE

LA CGT TIEN UN LANGAGE DE VÉRITÉ PAS TOUJOURS FACILE A ENTENDRE QUAND ON A LA TÊTE DANS LE GUIDON ! POUR PRÉSERVER NOM MÉTIER ET MA RÉMUNÉRATION JE SOUTIENS CEUX QUI ME DISENT LA VÉRITÉ ! VOILA POURQUOI JE VOTE CGT !



DC
RÉSEAU



JE CROIS QUE SEULS NOUS NE POUVONS PAS FAIRE GRAND-CHOSE FACE A L'INJUSTICE OU LES PRESIONS. J'AI PU CONSTATER LE TRAVAIL DE PROTECTION FAIT SUR LE TERRAIN PAR LES ÉLUS DE LA CGT.PVL. CONTINUEZ, VOUS AVEZ MA CONFIANCE !

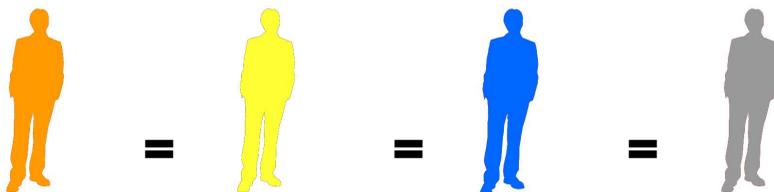
GESTIONNAIRE
INTERNE

JE LIS RÉGULIÈREMENT LES PV DU CE. L'IMPLICATION ET LA PRÉSENCE DE LA CGT.PVL SUR TOUS LES DOSSIERS QUI CONCERNENT LES SALAIRES ET L'ENTREPRISE SONT TRAITES AVEC HONNÊTÉ ET COMPÉTENCE DANS L'INTÉRÊT DE TOUS !



RDM
RÉSEAU

COMMENT FAIRE VOTRE CHOIX SYNDICAL ?

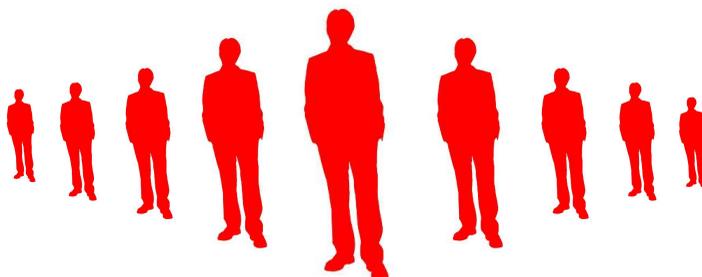


parmi ceux qui cautionnent la perte de vos droits et conquêtes sociales !

parmi ceux qui accompagnent les erreurs et discours partisans des employeurs !

parmi ceux qui se nourrissent de vos divisions et vos craintes avec de faux espoirs !

parmi ceux qui ne sont pas ce qu'ils prétendent être pour mieux cacher ce qu'ils ne font pas !



Il y a surtout ceux qui agissent tous les jours pour préserver et améliorer les droits de tous les salariés !

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS SYNDICALES !

**POUR COMMENCER A GAGNER !
COMMENÇONS PAR AGIR !**

POUR UN C.E. FORT
POUR DES DELEGUES DU
PERSONNEL EFFICACES

**VOTEZ !
CGT.PVL**

